

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres composant le Conseil Municipal.....	33
Nombre de membres en exercice.....	33
Présents à la séance.....	25
Absents.....	8

SEANCE DU VENDREDI 29 MARS 2019

Le vendredi vingt-neuf mars deux mille dix-neuf à 19H00, le Conseil Municipal de la Ville de Moulines s'est réuni à l' Hôtel de Ville sur la convocation régulièrement adressée à ses membres le vendredi vingt-deux mars deux mille dix-neuf et sous la présidence de Monsieur PERISSOL, MAIRE, pour délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour de la séance.

ETAIENT PRESENTS :

M. PERISSOL, Maire,
Mme TABUTIN, Mme LEGRAND, M. PLACE, Mme DEMURE, Mme MARTIN, M. MOREAU,
M. KARI, M. LUNTE, M. BENZOHRRA, Mme MARTINS, Mme TABOURNEAU-BESIERES, Mme
HOUSSAIS, M. BRAZY, M. BUDAK, M. MICHAULT, M. DUPRE, M. GILARDIN, Mme
EHRET, M. ROSNET, M. JONARD, M. LAHAYE, Mme VEZIRIAN, M. MONNET, M.
DELIASSALLE.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

Mme GAUTIER DE BREUVAND qui a donné pouvoir à M. PERISSOL,
M. LESAGE qui a donné pouvoir à M. GILARDIN,
Mme EYRAUD qui a donné pouvoir à M. MOREAU,
Mme CHARMANT qui a donné pouvoir à Mme DEMURE,
Mme VERDIER qui a donné pouvoir à Mme TABUTIN,
Mme LEMAIRE qui a donné pouvoir à Mme MARTIN,
Mme OUARDIGUI qui a donné pouvoir à Mme LEGRAND,
Mme GOBIN qui a donné pouvoir à M. LAHAYE.

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. JONARD

BUDGET PRIMITIF - EXERCICE 2019

Mairie de Moulines

B.P. 1629
03016 Moulines Cedex

Tél : 04 70 48 50 00
Fax : 04 70 48 50 49
Courriel : contact@ville-moulines.fr



BUDGET PRIMITIF
EXERCICE 2019

Le Conseil Municipal sur présentation de *Monsieur LUNTE*,

Vu les articles L 1612-1 et suivants, L 2122-21 alinéa 3 et L 2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que le Débat d'Orientations Budgétaires, obligatoire dans les collectivités de plus de 3 500 habitants, a été présenté lors de la séance du Conseil municipal du 1^{er} mars 2019,

Considérant la proposition de budget faite le 26 mars 2019 par le Conseil d'Exploitation de la régie des parcs de stationnement,

Considérant que le budget reflète les orientations présentées dans le cadre du Débat d'Orientations Budgétaires de la municipalité et traduit les choix et la gestion de la commune,

Considérant que le budget ne peut faire l'objet de comparaisons avec des ratios issus de l'analyse financière,

Considérant les reprises des résultats dégagés sur l'exercice 2018 pour le budget principal et les budgets annexes,

Vu la présentation faite devant la commission des finances le 27 mars 2019,

Considérant le budget primitif ci-annexé dont les éléments essentiels sont les suivants :

BUDGET PRIMITIF EXERCICE 2019

I – BUDGET PRINCIPAL

Le budget principal s'équilibre en mouvements budgétaires, à la somme globale de 39 326 727,43 €.

- Section d'investissement

Dépenses 8 442 724,06 €

Recettes 8 442 724,06 €

- Section de fonctionnement

Dépenses 30 884 003,37 €

Recettes 30 884 003,37 €

Ce budget, prend en compte les objectifs que s'est fixée la Municipalité :

- poursuite des efforts de gestion
- maintien des taux d'imposition au montant de l'année précédente
- maîtrise de l'encours de la dette et consolidation de la solvabilité
- maintien d'une épargne nette durablement positive
- poursuite des investissements

A – SECTION DE FONCTIONNEMENT

<u>Dépenses</u>	30 884 003,37 €
- Mouvements réels	27 024 958,35 €
- Mouvements d'ordre	3 859 045,02 €
<u>Recettes</u>	30 884 003,37 €
- Mouvements réels	21 428 510,00 €
- Mouvements d'ordre	200 000,00 €
- Excédent de fonctionnement reporté (ligne 002)	9 255 493,37 €

DEPENSES

Les dépenses réelles, évaluées poste par poste, pour un montant de 27 024 958,35 € se présentent ainsi :

- Chapitre 011 Charges à caractère général	9 924 010,77 €
- Chapitre 012 Charges de personnel	11 210 576,12 €
- Chapitre 014 Atténuation de produits	30 000,00 €
- Chapitre 022 Dépenses imprévues	1 000 000,00 €
- Chapitre 65 Autres charges de gestion courante	3 673 521,46 €
- Chapitre 66 Charges financières	834 000,00 €
- Chapitre 67 Charges exceptionnelles	152 850,00 €
- Chapitre 68 Dotations aux amortissements et provisions	200 000,00 €

Une provision est constituée à hauteur de 200 000,00 € destinée à couvrir la charge pouvant résulter du litige avec la société APSYS.

Les dépenses d'ordre d'un montant de 3 859 045,02 € sont constituées par :

- Chapitre 042 Opérations d'ordre de transferts entre sections	2 132 188,45 €
- Chapitre 023 Virement à la section d'investissement	1 726 856,57 €

RECETTES

Les recettes réelles évaluées à 21 428 510,00 € se répartissent ainsi :

- Chapitre 70	Produits des services du domaine et ventes diverses	1 542 331,00 €
- Chapitre 73	Impôts et taxes	11 308 435,00 €
- Chapitre 74	Dotations, subventions, participations	7 517 244,00 €
- Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	461 780,00 €
- Chapitre 76	Produits financiers	20,00 €
- Chapitre 77	Produits exceptionnels	78 000,00 €
- Chapitre 013	Atténuation de charges	520 700,00 €

et comprennent notamment

- **le produit global des impôts et taxes (chapitre 73)** qui s'élève à : 11 308 435,00 €

dont les principaux postes sont :

* Reversement de fiscalité	722 539,00 €
• Attribution de compensation	541 005,00 €
• Dotation de solidarité communautaire	181 534,00 €
* Produit voté des 3 taxes	9 439 870,00 €
* Taxe sur l'électricité	415 000,00 €

Il est proposé de reconduire les taux de 2018 pour l'année 2019 :

* Taxe d'habitation	17,59 %
* Taxe foncière bâtie	18,68 %
* Taxe foncière non bâtie	44,74 %

- **les dotations, subventions et participations (chapitre 74)** qui s'élèvent à 7 517 244,00 €

se composent notamment de :

* la DGF	4 750 000,00 €
* la DSU	1 300 000,00 €
* Subventions et participations	493 053,00 €
* la Dotation de recensement	4 061,00 €
* la Dotation pour les titres sécurisés	12 130,00 €

* la Dotation nationale de péréquation	100 000,00 €
* FCTVA	3 000,00 €
* Allocations compensatrices	
- Taxe habitation	790 000,00 €
- Taxe foncière	65 000,00 €

Les recettes d'ordre pour un montant de 200 000,00 € sont constituées par :

- Chapitre 042 Opérations d'ordre de transferts entre sections	200 000,00 €
--	--------------

B – SECTION D'INVESTISSEMENT

<u>Dépenses</u>	8 442 724,06 €
* Mouvements réels	5 472 442,02 €
dont 932 000,00 € correspondant au remboursement en capital de la dette	
* Mouvements d'ordre de section à section	200 000,00 €
* Restes à réaliser 2018	2 770 282,04 €
 <u>Recettes</u>	 8 442 724,06 €
* Mouvements réels	1 813 397,00 €
* Mouvements d'ordre de section à section	3 859 045,02 €
* Restes à réaliser 2018	147 087,70 €
* Excédent d'investissement	1 831 082,03 €
* Compte 1068 correspondant à la reprise anticipée en investissement d'une partie de l'excédent de fonctionnement	792 112,31 €

DEPENSES

Les dépenses réelles évaluées pour un montant de 5 472 442,02 € se répartissent ainsi :

* Mouvements de dettes (chapitre 16)

dont Remboursement du capital de la dette	932 000,00 €
Dépôts et cautionnement reçus	2 000,00 €

* Equipement

- Chapitre 20 Immobilisations incorporelles	65 225,00 €
- Chapitre 204 Subventions d'équipement versées	1 822 095,02 €

- Chapitre 21 Immobilisations corporelles	892 395,00 €
- Chapitre 23 Travaux en cours	1 758 627,00 €
- Chapitre 10 Dotations	100,00 €

Les dépenses d'ordre d'un montant de 200 000,00 € se répartissent ainsi :

- Chapitre 040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	200 000,00 €
--	--------------

RECETTES

Les recettes réelles évaluées à 1 813 397,00 € sont constituées par :

* <u>Les subventions d'investissement</u> (Chapitre 13)	957 627,00 €
- Amendes de police	235 000,00 €
- Etat et établissements nationaux	190 627,00 €
- Groupement de rattachement	532 000,00 €
* <u>Les participations aux travaux d'équipement</u> (Chapitre 10)	525 000,00 €
- FCTVA	500 000,00 €
- Taxe d'Aménagement	25 000,00 €
* <u>Les emprunts et dette</u>	1 000,00 €
- Dépôts et cautionnements versés	1 000,00 €
* <u>Autres immobilisations financières</u>	95 000,00 €
- Créances sur les collectivités et ets publics	95 000,00 €
* <u>Les produits des cessions d'immobilisations</u>	234 770,00 €
<u>Compte 1068 correspondant à la reprise anticipée en investissement d'une partie de l'excédent de fonctionnement</u>	792 112,31 €

Les recettes d'ordre pour un montant de 3 859 045,02 € sont constituées par :

- Chapitre 040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	2 132 188,45 €
- Chapitre 021 Virement de la section de fonctionnement	1 726 856,57 €

II – BUDGETS ANNEXES

EAU

- **la section de fonctionnement** s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 3 036 557,16 € HT.

L'équilibre de la section est entièrement assuré par le produit de la vente de l'eau.

Les prévisions de vente d'eau sont établies sur les bases suivantes :

- Vente d'eau aux abonnés 1 100 000 m3
- Vente d'eau aux collectivités 1 000 000 m3

Dépenses :

<u>Chapitres</u>	011 Charges à caractère général	959 981,00 €
	012 Charges de personnel et frais assimilés	359 000,00 €
	014 Atténuation de produits	700 000,00 €
	65 Autres charges de gestion courantes	32 353,00 €
	66 Charges financières	109 500,16 €
	67 Charges exceptionnelles	80 000,00 €
	023 Virement à la section d'investissement	500 000,00 €
	042 Opérations d'ordre de transferts entre sections	295 723,00 €

Recettes :

<u>Chapitres</u>	70 Ventes de pds fab., prest. serv., marchandises	1 624 580,00 €
	013 Atténuation de charges	200 600,00 €
	002 Excédent de fonctionnement	1 089 555,16 €
	042 Opé. d'ordre de transferts entre sections	121 822,00 €

- **la section d'investissement** s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 1 428 808,40 € HT

Dépenses

<u>Chapitres</u>	16 Remboursement d'emprunts et dettes	235 000,00 €
	20 Immobilisations incorporelles	40 759,00 €
	21 Immobilisations corporelles	13 500,00 €
	23 Immobilisations en cours	384 642,00 €
	Restes à réaliser 2018	633 085,40 €
	040 Opérations d'ordres transfert entre sections	121 822,00 €

Recettes

<u>Chapitres</u>	021 Virement de la section d'exploitation	500 000,00 €
	1068 Réserves	383 577,77 €
	001 Excédent d'investissement	99 507,63 €
	Restes à réaliser 2018	150 000,00 €
	040 Opérations d'ordres transfert entre sections	295 723,00 €

THEATRE

- **La section de fonctionnement** s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 342 061,00 € HT.

Dépenses

Chapitres	- 011 Charges à caractère général	139 866,00 €
	- 012 Charges de personnel	148 666,00 €
	- 65 Autres charges de gestion courante	104,00 €
	- 67 Charges exceptionnelles	500,00 €
	- 023 Virement à la section d'investissement	51 565,00 €
	- 042 Dotations aux amortissements	1 360,00 €

Recettes

Chapitres	- 70 Produits des services	27 500,00 €
	- 74 Dotations et participations	4 900,00 €
	- 75 Autres produits de gestion courante	209 736,00 €
	- 77 Produits exceptionnels	4 000,00 €
	- 042 Subv d'invest transféré cpte résultat	95 925,00 €

- **La section d'investissement** s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 3 812 097,02 € HT.

Dépenses

<u>Chapitres</u>	- 20 Immobilisations incorporelles	5 000,00 €
	- 21 Immobilisations corporelles	50 000,00 €
	- 23 Immobilisations en cours	3 549 049,57 €
	- Restes à réaliser	112 122,45 €
	- 040 Subv d'invest transféré cpte résultat	95 925,00 €

Recettes

<u>Chapitres</u>	- 13 Subventions d'équipement	3 759 172,02 €
	- 021 Virement à la section de fonctionnement	51 565,00 €
	- 040 Amortissement des immobilisations	1 360,00 €

CAMPING

- **La section de fonctionnement** s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 87 877,23 € HT

Dépenses

Chapitres	- 011 Charges à caractère général	35 953,23 €
	- 012 Charges de personnel	4 200,00 €
	- 67 Charges exceptionnelles	10,00 €
	- 042 Dotations aux amortissements	5 418,60 €
	- 023 Virement à la section d'investissement	42 295,40 €

Recettes

Chapitres	- 70 Produits des services du domaine et ventes	40 000,00 €
	- 75 Revenus des immeubles	4 500,00 €
	- 042 Opérations d'ordre de transfert entre section	13 314,00 €
	- 002 Excédent de fonctionnement reporté	30 063,23 €

- **La section d'investissement** s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 64 242,40 € HT

Dépenses

Chapitres	21 Immobilisations corporelles	14 400,00 €
	23 Immobilisations en cours	20 000,00 €
	040 Opération d'ordre de section à section	13 314,00 €
	Restes à réaliser 2018	10 445,00 €
	001 Déficit d'investissement	6 083,40 €

Recettes

Chapitres	1068 Reprise excédent de fonctionnement	16 528,40 €
	040 Amortissement des immobilisations	5 418,60 €
	021 Virement à la section d'investissement	42 295,40 €

PARCS DE STATIONNEMENT

- **La section de fonctionnement** s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 1 295 846,41 € HT

Dépenses

Chapitres	- 011 Charges à caractère général	257 300,00 €
	- 012 Charges de personnel et frais assimilés	193 850,00 €
	- 65 Autres charges de gestion courante	10,00 €
	- 66 Charges financières	32 100,00 €
	- 67 Charges exceptionnelles	112 000,00 €
	- 023 Virement à la section d'investissement	652 621,59 €
	- 042 Dotations aux amortissements	47 964,82 €

Recettes

Chapitres	- 70	Ventes de prod. fab., prest. serv ., marchandises	518 000,00 €
	- 77	Produits exceptionnels	81 899,80 €
	- 002	Excédent de fonctionnement reporté	356 029,61 €
	- 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	339 917,00 €

- **La section d'investissement** s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 1 108 952,56 € HT

Dépenses

Chapitres	16	Remboursement d'emprunts et dettes	39 000,00 €
	20	Immobilisation corporelles	5 084,50 €
	21	Immobilisation incorporelles	111 500,00 €
	23	Immobilisation en cours	205 084,91 €
	040	Opérations d'ordres transfert entre sections	339 917,00 €
		Restes à réaliser	27 820,37 €
	001	Déficit reporté	380 545,78 €

Recettes

Chapitres	040	Opérations d'ordres transfert entre sections	47 964,82 €
	021	Virement de la section de fonctionnement	652 621,59 €
	1068	Réserves	408 366,15 €

PROSPECTIVE FINANCIERE : FINANCEMENT DU PLAN DE MANDAT

	Mandat actuel		Nouveau mandat				
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Recettes courantes de fonctionnement							
Produit des services et du domaine	Exemple : régie, remboursement des mises à disposition au budget annexe. stabilité des recettes						
Impôts et taxes	TH, TFB, TFNB : augmentation mécanique des bases Taxe sur l'électricité, taxe additionnelle aux droits de mutation : stabilité sur la période Attribution de compensation, dotation de solidarité communautaire : stabilité						
Dotations et subventions	Dotation forfaitaire : dégressivité de 1% sur la période Dotation de solidarité urbaine : stabilité Dotation nationale de péréquation : hypothèse de diminution de la recette à 100 K€ sur la période						
Dépenses courantes de fonctionnement							
Charges à caractère général	Augmentation de 1,5 % appliquée annuellement						
Charges de personnel	Augmentation de 1,5 % appliquée annuellement						
Autres charges de gestion courante	Subventions aux associations : gel sur la période						
Atténuation de produits	FPIC : augmentation de 1 % par an						
Epargne de gestion en M€	4,1	4,1	3,8	3,6	3,4	3,2	3
Intérêt de la dette	0,4	0,4	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3
Epargne brute en M€	3,7	3,7	3,4	3,2	3,1	2,9	2,7
Remboursement en capital de la dette	0,9	1	1	1,1	1,1	1,2	1,3
Epargne nette en M€	2,8	2,7	2,4	2,1	2	1,7	1,4
L'épargne nette ou autofinancement constitue les marges de manœuvres dégagées annuellement en fonctionnement après avoir remboursé la dette. L'épargne nette en complément des recettes d'investissement, de l'emprunt et de la trésorerie finance les investissements							
Dépenses d'investissement brutes en M€	4,5	4,5	20,5				
Besoin de financement net	0,9	1,4	7,7				
Emprunt			2,3				
Utilisation de la trésorerie	0,9	1,4	5,4				
La trésorerie disponible pour le financement des investissements se compose des excédents cumulés. Au 31/12/2018, son montant est de 7,9 M€. Une partie de ce montant constitue une réserve dans le but de financer des investissements tels le 2ème pont afin d'éviter le recours à la fiscalité et à l'emprunt trop fortement.							

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur **Monsieur LUNTE**,

Après en avoir délibéré, par 28 voix POUR et 5 CONTRE (MM LAHAYE, DELASSALLE et MONNET, Mmes VEZIRIAN et GOBIN),

Approuve et arrête le budget primitif principal de l'exercice 2019 et les budgets primitifs annexes 2019 (eau, théâtre, camping, parcs de stationnement) présentés par chapitre, en équilibre section par section, ainsi que leurs annexes.

Décide la constitution d'une provision à hauteur de 200 000,00 € destinée à couvrir la charge pouvant résulter du litige avec la société APSYS.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CONFORME

Pour le Maire,

L'Adjoint délégué au développement durable,
au patrimoine et rapporteur du budget

 

M. Stefan LUNTE